

KINSHASA INNOVATION CENTER (KIC)

Projet d'Implémentation du Centre d'Innovation et de Création d'Entreprise pour les Jeunes à Kinshasa

I. LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'APPEL A PROJET 2021

- 1. Être âgé de 20 35 ans ;
- 2. Avoir un projet entrepreneurial innovant et de création d'emplois ;
- 3. Être disposé à poursuivre les sessions KIC en présentiel et webinaire ;
- 4. Être disposé d'apprendre l'anglais ;
- 5. Avoir au moins un diplôme universitaire.

II. CHARTE APPLICABLE AUX PARTICIPANTS A LA FORMATION EN ENTREPRENEURIAT ORGANISEE PAR LE KIC EDITION 2021

La présente charte s'applique à tous les candidats qui seront retenus pour l'édition 2021. Le non-respect des principes énoncés ci-après pourrait, soit engager la responsabilité personnelle de chaque participant, soit donner lieu à une exclusion définitive :

De la Chambre de Commerce Suisse-RD Congo (CCSC) et du Projet Kinshasa Innovation Center (KIC)

La Chambre de Commerce Suisse-RD Congo (CCSC) a été créée en 2015 et a pour mission de renforcer les liens économiques et commerciaux entre la RD Congo et la Suisse et ainsi connecter les potentiels existant entre ces deux pays. Dans cette démarche, la CCSC offre divers services à ses membres, notamment l'accompagnement dans l'établissement et le suivi des relations d'affaires ainsi que des analyses économiques et sociales détaillées par ses experts. L'organisation d'évènement stratégiques pour favoriser le réseautage vient compléter ces services.

Parmi les fers de lance de la CCSC, il a été mis en place le Projet Kinshasa Innovation Center (KIC) qui a pour but de promouvoir les jeunes entrepreneurs congolais en les accompagnant avec des outils utiles et nécessaires à la création d'entreprises. L'approche envisagée passe par l'apprentissage et la mise en situation au moyen d'études des cas pratiques avec l'assistance des mentors expérimentés pour permettre aux jeunes entrepreneurs sélectionnés de réaliser leurs projets de création d'entreprises. Cet appui en entrepreneuriat est formalisé par la mise en place d'un centre d'innovation pour incubateur d'entreprises dans le cadre d'une convention signée entre les facultés des sciences de l'Université de Genève et de l'Université de Kinshasa.

2. De la formation en entrepreneuriat

La formation en entrepreneuriat organisée par le KIC est un programme axé sur la pratique qui met fortement l'accent sur le démarrage, le développement et l'exécution de projets. La CCSC s'appuie sur sa force —en termes d'un large choix d'entrepreneurs chevronnés, de cadres supérieurs d'entreprises et de figures du milieu académique— pour concevoir un programme d'études qui correspond aux besoins de la majorité des participants en début de leurs projets de démarrage. Le matériel (cours) de formation de chaque module a été élaboré avec des efforts particuliers pour établir un équilibre entre théorie et pratique : conférence cathedra *versus* discussions

de groupe et courtes études de cas *versus* projets de groupe à long terme afin d'atteindre pleinement les objectifs d'apprentissage suivants :

- Acquérir des compétences spécifiques essentielles au succès d'une start-up ;
- Connaître les principaux défis d'une start-up pour éviter la plupart des pièges ;
- > Appliquer les meilleures pratiques à partir d'exemples concrets à la situation personnelle ;
- Apprendre à utiliser différents outils et à les appliquer avec succès au projet de démarrage.

Tout compte fait, l'objectif de ce programme est de façonner votre état d'esprit entrepreneurial et d'améliorer vos compétences managériales en insistant sur les fonctions clés d'une start-up ou d'une grande entreprise (tels que le marketing, les finances, la gestion de la technologie, etc.).

3. De la préparation et de la présence

En tant que participants à cette formation, vous devriez être pleinement engagés dans le programme de formation et bien préparés pour chaque session de formation. Le calendrier des cours (ainsi qu'éventuellement la préparation de chaque session) sera affiché aux valves de la salle de formation ainsi que sur la plateforme du KIC, sur le portail électronique de la CCSC.

Parfois, vous trouverez du matériel de lecture et de visualisation spécifié avant une session de formation. Les présentations des formateurs ne seront accessibles que le jour de la session. Comme chaque cours du programme de formation est essentiel pour le développement de votre idée de démarrage, vous êtes censés assister à chaque session de formation. En cas d'absence justifiée, vous devez en aviser à l'avance le Responsable de Programme ou son délégué. En cas de plus de deux absences, aucune certification ne sera délivrée à la fin du cours.

Le respect des heures de formation (début et fin) est de rigueur. KIC se réserve le droit légitime de vous interdire l'accès à la session de formation en cas de retard non justifié.

4. Des droits d'auteur des matériaux de formation

Les droits d'auteur (copyright) de tous les documents/matériels de formation appartient au KIC ainsi qu'à ses partenaires. Toute copie ou réutilisation de ces documents est interdite. En tant que participants à la formation, vous êtes priés de ne pas diffuser les documents/matériels pédagogiques (présentations, études de cas, etc.) à quiconque en dehors du programme de formation.

5. De l'accord de non-divulgation

Comme ce programme de formation est basé sur de véritables analyses de rentabilisation des participants, il est extrêmement important que toutes les personnes impliquées dans ce programme respectent les droits de propriété intellectuelle. Ainsi, vous êtes tenus de n'utiliser aucune idée ou information sans le consentement écrit de l'auteur. Le principe est que ce qui est discuté dans la salle de formation reste dans la même salle, et l'initiateur de l'idée prend les précautions nécessaires pour ce qui peut être divulgué et ce qui ne peut pas l'être.

Par ailleurs, soyez rassurés que tous les formateurs impliqués dans ce programme sont invités à signer un code de conduite, dans lequel ils s'engagent à garder strictement confidentielles les informations qui leur sont confiées par les participants à la formation.

6. De l'évaluation de la session et de la notation du participant

A la fin de chaque session (cours) de formation, vous serez tenus d'en faire une courte évaluation au moyen d'un formulaire anonyme. Cette évaluation permettra au KIC d'optimiser son programme de formation en entrepreneuriat.

Le projet d'entreprise et la participation individuelle de chaque participant seront évalués à la fin du module 3, lors de la session sur le Pitch d'un projet entrepreneurial (Atelier sur la présentation d'un projet) et de la session de présentation finale. La note obtenue sera pondérée à 20% dans la session de coaching et à 80% dans la présentation finale.

7. Du certificat de fin de formation

À la fin du programme de formation, un certificat sera remis à chaque participant pour la promotion de l'entrepreneuriat, à condition d'avoir participé à toutes les sessions de formation (dans les conditions fixées au point 3 ci-dessus) ainsi qu'après l'obtention d'une note d'au moins 60 % (selon les modalités fixées au point 6 ci-dessus).

8. De la courtoisie et du respect durant la formation

En tant que participants à la formation, vous vous engagez à rester courtois dans votre langage et respectueux vis à vis des formateurs ainsi que vos collègues de formation. Vous devez vous abstenir des menaces, injures, intimidations, harcèlement sexuel ou moral et d'autres formes de violence.

LA COORDINATION